CANTON DE VAUD

Etat 1.1.1 65746

COMMUNE DE SAINT-GEORGE

PLAN DES ZONES

1:5000 et 1:10 000

MODIFICATIONS SUITE A LA 1ère ENQUETE

Approuvé par la municipalité le 24 mai 1983 Le Syndic: P. Terrapon Le Secrétaire: R. Aubert	Soumis à l'enquête publique du 3 juin au 4 juillet 1983 Le Syndic: P. Terrapon Le Secrétaire: R. Aubert
Adopté par le conseil général le 8 juillet 1983 Le Président: J.P. Berdoz Le Secrétaire: B. Lovgard	Approuvé par le conseil d'état du canton de Vaud, le - 9 MARS 1984 L'atteste Le Chancelier:

Ce plan abroge le plan des zones approuvé par le Conseil d'Etat le 20 oct. 1967 et le plan d'extension partiel au lieu dit "Roche de la Baume" du 18 juin 1976.

LEGENDE

ZONES MAINTENUES SELON ENQUETE DU 7 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE 1982

- 12 — Zone du village
- W — Périmètre légalisé par plan de quartier ou plan d'extension partiel (selon date d'entrée en vigueur du plan)
- 15 — Zone d'habitation à faible densité
- 15 — Zone d'activité et d' habitation
- 52 — Zone artisanale
- 40 — Zone de constructions d'utilité publique
- 18 — Périmètre à légaliser par plan spécial
- 61 — Zone agricole
- 70 — Aire forestière et pâturages
- (Selon date d'entrée en vigueur de la légende type) — Pistes de ski à titre indicatif
- — Secteur "S" de protection des eaux à titre indicatif.

MODIFICATIONS SOUMISES A LA PRESENTE ENQUETE

- 12 — Passe de la zone agricole à la zone du village
- A 40 — Passe de l'aire forestière et pâturages à la zone de constructions d'utilité publique

Etabli en mai 1983

Bureau technique L.-E. ROSSIER ingénieur-géomètre 1170 Aubonne Tél. (021) 76 57 77

1:10 000

1:5000

N O E S

LE CHENIT — GIMEL — LONGIROD

Saint-George — Les Devants — Les Marais — Les Tochettes — Les Chaubertx — Maison Neuve — Sur le Moulin — Terraux — Tochettes — Curvend — Les Meilles — Bugnonet — Chavoin — La Motelette — La Rochette — Les Derrys — La Chôme — Cotalet — Les Salles — Le Planoz — Faverges — Petit Pessey — Le Pessey — La Magnenaz — Côte Boux — La Plagne — Bois d'Outard — Outard — Côte Viri — Les Coteaux — Le Prieuré — Pierre Sattche — Côte Réviol — Corbière — La Bergère — La Côte Bugnon — Mont Chaubert — Mont Bally — Pré-à-la-Dame — La Palud — Marthélay — Combe Vaucher — Les Moléries — Rocher de la Baume — Côte Malherbe — Les Devants — Quentin — La Concerue — Les Frasses — Les Mossières — Grand Pré — Les Rochette — Les Marais — Les Toches — Champs de la Grange — Les Devants — Sous la Roche — Grand Fuey — Fréchaux — Boix Rond — La Charbonnière — Fontaine à l'Ours — Château Cayon — Pré de Rolle — Les Amburnex — Le Mod — Sapin à Sambet — Le Reposoir — Fontaine des Lépes — La Combe — Lépes — Grand Pré — Petit Pré de Rolle — Les Devants — Les Frasses — Les Marais — Les Tochettes — Les Meilles — Bugnonet — Chavoin — La Motelette — La Rochette — Les Derrys — La Chôme — Cotalet — Les Salles — Le Planoz — Faverges — Petit Pessey — Le Pessey — La Magnenaz — Côte Boux — La Plagne — Bois d'Outard — Outard — Côte Viri — Les Coteaux — Le Prieuré — Pierre Sattche — Côte Réviol — Corbière — La Bergère — La Côte Bugnon — Mont Chaubert — Mont Bally — Pré-à-la-Dame — La Palud — Marthélay — Combe Vaucher — Les Moléries — Rocher de la Baume — Côte Malherbe — Les Devants — Quentin — La Concerue — Les Frasses — Les Mossières — Grand Pré — Les Rochette — Les Marais — Les Toches — Champs de la Grange — Les Devants — Sous la Roche — Grand Fuey — Fréchaux — Boix Rond — La Charbonnière — Fontaine à l'Ours — Château Cayon — Pré de Rolle — Les Amburnex — Le Mod — Sapin à Sambet — Le Reposoir — Fontaine des Lépes — La Combe — Lépes — Grand Pré — Petit Pré de Rolle

Réservoir — Ecole — Refuge — Fontaine — Barbignoux — Vernex — Buissonnets — L'Huellerie — Les Devants — Les Devants — Les Frasses — Les Mossières — Grand Pré — Les Rochette — Les Marais — Les Toches — Champs de la Grange — Les Devants — Sous la Roche — Grand Fuey — Fréchaux — Boix Rond — La Charbonnière — Fontaine à l'Ours — Château Cayon — Pré de Rolle — Les Amburnex — Le Mod — Sapin à Sambet — Le Reposoir — Fontaine des Lépes — La Combe — Lépes — Grand Pré — Petit Pré de Rolle

Long